

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE  
REUNION DU 30 MAI 2015**

Etaient présents : Mme Leica Chavoutier, Laura Desmoucelle, Cécile Guérin, Alice Michaud, MM. Christophe Bouvier, Fabrice Cartonnet, Olivier Cizel, Jacques Coulon, Fabrice Darinot, Camille Delage, Jean Duc, Rémi Foussadier, Jacques Gilliéron, Thomas Legland, Robin Letscher, Pierre Perrimbert, Yves Rozier, Léa Ségui, Hubert Tournier, Jean-Michel Treffort, Romain Viala, Olivier Villepoux.

Excusés : MM. Jacques Bordon, Benoît Dodelin, Pascal Dupont, Daniel Goy, Bernard Kaufmann, Olivier Manneville, Phil Withers.

.....

Rappel de l'ordre du jour :

1. Composition du conseil scientifique (projet d'arrêté préfectoral)
2. Focus sur certaines études 2015 :
  - biologie de la conservation de *Coenonympha oedippus* (en collaboration avec FLAVIA)
  - impact sur l'avifaune des traitements antilarvaires par hélicoptère
  - suivi de *Fritillaria meleagris*
  - premiers résultats du suivi des oiseaux hivernants dans la réserve
  - brûlage dirigé et micromammifères
  - étude des manchons bryophytiques corticoles
3. Régulation des sangliers et dégâts dans la prairie de la réserve Sud
4. Avancement du beau livre sur le Marais de Lavours
5. Questions diverses

.....

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé.

1. Composition du conseil scientifique (projet d'arrêté préfectoral)

Olivier Cizel a été élu président le 31 mars 2012 pour trois ans. Il présente sa candidature pour poursuivre son mandat. Il est élu à l'unanimité.

La nouvelle composition du conseil scientifique doit être officialisée par un arrêté préfectoral, dès que possible. Trois membres sont sortants : Daniel Goy, Virgile Marengo et Alexis Mikolajczak. Trois nouveaux membres : Robin Letscher (élu vice-président), Benoît Dodelin et Thomas Legland.

## 2. Focus sur certaines études 2015

- Biologie de la conservation de *Coenonympha oedippus* (étude menée par le LECA de l'Université de Grenoble, Laurence Després, en collaboration avec FLAVIA)

### Contexte :

- Chute importante des effectifs depuis une vingtaine d'années partout.
- A disparu de nombreuses localités françaises récemment.
- Dans l'Est, il était présent dans toute la vallée du Grésivaudan au début du 20<sup>e</sup> siècle.
- Actuellement : uniquement marais de Montfort, marais de Lavours et Chautagne.

### Objectifs :

- Identifier les facteurs environnementaux et de gestion qui contraignent ou favorisent la présence de l'espèce.
- Etude des populations au marais de Montfort - Chautagne - Lavours - Slovénie - Pologne - Italie

### Dans la réserve :

- 3 thermo-hygromètres installés mi-avril (jusqu'en décembre)
- Observations géolocalisées + marquage des individus
- 3 ou 4 passages entre le 15 juin et le 15 juillet
- Prélèvement de 3 individus par site pour l'analyse génétique

- Impact sur l'avifaune des traitements antilarvaires par hélicoptère

Objectif : Evaluer le dérangement des traitements par hélicoptère sur l'avifaune des roselières (étang des Rousses et réserve Sud)

### Méthode :

- Réaliser un comptage et analyser le comportement des oiseaux : 1 jour avant le traitement + le jour du traitement (1 heure avant, pendant et 1h après) + 1 jour après le traitement + 1 semaine après le traitement.
- Enregistrer la trajectoire de vol de l'hélicoptère au GPS (x, y, z).
- Enregistrer le niveau sonore de l'hélicoptère en vol au-dessus des oiseaux.

### Résultats préliminaires :

#### *Etang (9 mai 2015)*

Quand l'hélicoptère passe loin des oiseaux, au premier passage, certains manifestent une inquiétude : les colverts nagent vers le centre de l'étang, les hérons au nid se dressent alors que d'autres s'envolent des berges, le martin-pêcheur s'enfuit. D'autres oiseaux ne sont pas inquiétés : le milan noir continue à se nettoyer sur sa branche, 2 colverts dorment. Les vols suivants ont peu d'effet sur les oiseaux, qui retrouvent un rythme d'activités normal.

Quand l'hélicoptère passe directement au-dessus de l'étang, même après 6 vols éloignés, les hérons sont effrayés (ils s'envolent) mais se reposent immédiatement. Les oiseaux forestiers sont effrayés : tourterelle des bois, grimpeur.

#### *Réserve Sud (9 mai 2015)*

L'hélicoptère en vol au-dessus de la roselière inquiète les passereaux qui s'arrêtent de chanter, mais ne s'envolent pas. Ils reprennent leur chant immédiatement après le passage. Plus grand dérangement sur certains oiseaux branchés (envol de passereaux d'un buisson de saule et d'un faucon d'un grand saule blanc) et au sol (2 nettes rousses s'envolent d'une basse).

Le cas du butor étoilé est plus inquiétant : en lisière de roselière, il a vu l'hélicoptère au dernier moment quand il était au-dessus de lui, il a été terrorisé (vol à l'horizontale, jet de fiente, cri). Pas revu dans les 15 jours suivants, alors qu'il était vu régulièrement au même endroit précédemment. Coïncidence ou effet du dérangement ?

Le suivi doit se poursuivre lors des traitements de 2016.

- Suivi de *Fritillaria meleagris*

Dans la prairie de la réserve Sud, 212 bulbes ont été transplantés en mars 2012 en provenance d'une prairie qui avait été labourée à 50 m de là. Aucune tige fleurie en 2015 : les sangliers ont labouré la prairie à la recherche des bulbes.

Dans le reste de la prairie, 34 fritillaires ont été dénombrées en 2015.

- Premiers résultats du suivi des oiseaux hivernants dans la réserve

Ce suivi s'inscrit dans la problématique du dérangement de la faune dû à la chasse, dans un contexte de battues de régulation des sangliers à l'intérieur de la réserve.

Objectifs :

- Connaître l'avifaune hivernante ;
- Mettre en évidence l'effet refuge de la réserve.

Deux milieux sont étudiés : les étangs et les prairies. Deux sessions de prospection dans les prairies ont été menées en janvier-février et les étangs suivants ont été suivis : étang des Rousses, étangs FRAPNA, étang Delastre, étang Tendret et un étang hors réserve (en limite de cultures entre le communal de Ceyzérieu et la propriété de M. Bel à Lavours). Les difficultés rencontrées ont été de trouver des sites de comparaisons hors-RN permettant de mettre en avant un éventuel effet réserve. Les prospections dans les prairies ont permis d'observer notamment : bécassine des marais, bécassine sourde, bécasse des bois, bruant des roseaux, pipit farlouse, pipit spioncelle. Les prospections sur les étangs ont mis en avant des différences de richesse spécifique entre les étangs, l'étang des Rousses étant globalement le plus riche. Une difficulté du suivi a été de ne pas créer de dérangement lors de l'approche et de l'observation des étangs. Sur les sites les plus découverts (Delastre et Frapna), les observations se sont régulièrement conclues par l'envol des oiseaux. Les observatoires des Rousses et Tendret facilitent eux beaucoup l'observation. D'autres sites de comparaison hors-RN vont être testés l'hiver prochain.

- Projet de réintroduction de la tortue cistude

Le 19 mai 2015, Stéphanie Thienpont (coordinatrice nationale du Plan national d'actions Cistude) est venue expertiser les sites pressentis pour la réintroduction de la cistude dans la réserve : autour de l'étang des Rousses et les étangs FRAPNA.

*Etang des Rousses*

Points négatifs : zone inondable en hiver et au printemps, seul le sommet de la butte au sud de l'étang émerge, risque de noyade des jeunes tortues dans le sol, la butte n'est pas assez ensoleillée à cause des grands chênes. Il faudrait construire une nouvelle butte au nord-ouest de l'étang, haute de plus de 2 mètres, pour fournir un site de ponte favorable. Présence de nombreux hérons tout au long de l'année : fort risque de prédation.

Points positifs :

Présence de petites mares périphériques.

*Etangs FRAPNA*

Points négatifs : pas de petites mares périphériques, mais des résurgences avec boules de saules.

Points positifs : pas d'inondations, sauf pour les crues centenales, talus bien exposé au sud, en lisière de forêt, entre les deux étangs, peu de hérons, étangs avec berges très plates, peu profondes et avec des herbiers.

Conclusion : le site « étangs FRAPNA » est le meilleur et semble favorable à la réintroduction de la cistude. Le talus actuel pourrait être encore un peu rehaussé, et quelques mares pourraient être creusées.

Remarque : un autre site dans le parc FRAPNA pourrait être favorable (il n'a pas été visité) : les petites buttes et mares sur limons à la limite Est de la réserve.

- Brûlage dirigé et micromammifères

Les brûlages dirigés mettent à nu de nombreux nids de micromammifères au sol, mais aucun cadavre n'a jamais été découvert à l'intérieur, en dépit de recherches assidues (F. Darinot). Deux muscardins en hibernation ont même été trouvés dans des nids au sol. Le brûlage du 19 février 2015, au sud-est du communal de Béon, a mis à jour 111 nids sur 6500 m<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 170 nids / ha, ce qui semble très élevé. Toutefois, la littérature offre peu d'éléments de comparaison. Après une étude minutieuse, il semble qu'il y ait deux sortes de nids, avec une composition et une architecture différentes : F. Darinot émet l'hypothèse qu'il y a des nids de campagnols agrestes *Microtus agrestis* et de rats des moissons *Micromys minutus* (nids d'hiver au sol). L'analyse génétique des crottes trouvées dans 5 nids de deux types différents, révèle qu'en réalité toutes les crottes appartiennent à l'espèce *Microtus agrestis*. Cela ne veut cependant pas dire que cette espèce soit la seule responsable de la fabrication des 2 types de nids. On peut imaginer qu'un nid de rat des moissons soit réoccupé par un campagnol agreste qui y laisse ses fécès. En l'état actuel des observations, on ne peut pas lever le doute. Outre l'impact sur les micromammifères, H. Tournier s'interroge sur l'impact sur le fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*) qui fait l'objet d'une étude dans la réserve actuellement.

- Etude des manchons bryophytiques corticoles

Des prélèvements de manchons ont été pratiqués en janvier 2015 à la RNN du Pont des Pierres, par R. Letscher, F. Darinot et Justine Jacquin-Dantin (stagiaire RNML). Des essais d'extraction de la faune contenue dans la mousse ont été faits au laboratoire de Bernard Kaufmann (Université Lyon I), mais ils ne sont pas assez efficaces. De nouveaux essais doivent avoir lieu avec la technique du Berlèse-Tulgren, à l'EID. Par ailleurs, F. Darinot fait état d'une autre technique pour inventorier le vivant dans un milieu, à l'aide de l'ADN environnemental. L'équipe de Pierre Taberlet à l'Université de Grenoble est en pointe sur ce sujet, et ils utilisent une amorce universelle pour amplifier l'ADN de tous les eucaryotes contenus dans un échantillon de terre, par exemple. Le résultat de l'amplification de l'ADN donne une liste de taxons exhaustive, qui correspondent soit à des espèces déjà décrites, soit à des espèces inconnues ; on parle alors de « motus » plutôt que d'espèce. F. Darinot propose de demander à P. Taberlet s'il voudrait appliquer cette technique à notre étude de la biodiversité des manchons bryophytiques, et à quel coût. Cette voie serait complémentaire de la détermination classique des spécimens extraits dans les manchons prélevés sur les arbres.

### 3. Régulation des sangliers et dégâts dans la prairie de la réserve Sud

F. Cartonnet expose une méthode de comptage des sangliers très efficace, mise au point par l'ONCFS (Eric Baubet), qui consiste à dénombrer les animaux sur des places d'affouragement, de nuit, créées spécialement pour cela (aménagement d'observatoires et agrainage). F. Cartonnet a rencontré E. Baubet à Birieux pour étudier la faisabilité du protocole dans la réserve naturelle. Même si la méthode présente plusieurs avantages, le conseil scientifique ne souhaite pas sa mise en œuvre pour deux raisons principales. L'une est

d'ordre pratique : il n'est pas recommandé d'apporter du maïs pour l'affouragement dans la réserve. L'autre est d'ordre plus conceptuel : le protocole nécessite la création de placettes assez grandes (plusieurs centaines de m<sup>2</sup>) pour obtenir au final un résultat qui est déjà connu, à savoir qu'il y a trop de sangliers dans la réserve. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Si l'objectif est d'avoir des arguments de poids face au monde de la chasse pour faire baisser les effectifs de sangliers, H. Tournier pense qu'il serait plus efficace que le conseil scientifique adresse un courrier aux instances de tutelle de la réserve pour les alerter sur l'urgence de la situation.

#### 4. Avancement du beau livre sur le Marais de Lavours

Le groupe de travail s'est réuni la veille du conseil scientifique à l'EID. Deux magnifiques projets de maquette ont été réalisés par O. Cizel et J. Gilliéron et fournissent une base concrète pour la poursuite du projet. Il a été décidé de rédiger un chapitre complet à titre d'exemple, afin de mobiliser d'autres financeurs potentiels. Ce chapitre sera celui sur l'eau. Dans la programmation 2013-2017 de la subvention du Conseil général de l'Ain, une somme est prévue en 2016 pour le beau livre, en principe.

#### 5. Questions diverses

H. Tournier fait remarquer que la plateforme « prairie » est très visible depuis l'observatoire surélevé ; il propose qu'un groupe de travail réfléchisse à des moyens pour l'occulter, avec une visite sur site à l'automne.

La séance est levée à 13h00.

Fait à Chindrieux,  
4 novembre 2015